



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la faune SFF
Amt für Wald, Wild und Fischerei WaldA

Route du Mont Carmel 1, Case postale 155,
1762 Givisiez

T +41 26 305 23 43, F +41 26 305 23 36
www.fr.ch/sff

Mars 2012

Programme de comptabilité analytique forestière, le CEforestier

Economie forestière Suisse (EFS) commercialise depuis 2005 le programme de comptabilité analytique forestière, le CEforestier, qui a pris la relève de l'ancien compte d'exploitation (CE). Il est introduit par l'EFS dans les unités du réseau d'entreprises pilotes (REP). Il est également conçu comme instrument de gestion pour d'autres entreprises forestières.

Le CEforestier est centré sur les 4 fonctions de la forêt (production, protection, nature, détente), à côté des prestations de service (pour des tiers et pour le service forestier), de la production de biens (comme le bois de feu ou les sapins de Noël), les investissements (comme un centre forestier ou un ouvrage de protection).

Les données de base, comme le plan comptable, ont été simplifiées et complétées. Un nouveau système de numérotation a été instauré.

L'environnement informatique fonctionne sous Windows, ce qui a amélioré la convivialité : présentation graphique, souplesse d'utilisation, structure des menus, navigation d'un tableau à l'autre, etc.

Promotion par le Service des forêts et de la faune

Le Service des forêts et de la faune soutient le CEforestier par un support technique et la prise en charge de certains frais d'encadrement.

Recommandation d'utilisation

Le Service des forêts et de la faune recommande aux unités de gestion forestière, en particulier aux corporations de triage, d'utiliser le CEforestier. C'est un outil moderne de pilotage et d'analyse de l'entreprise (points forts, points faibles, structure des coûts), de suivi de l'évolution économique, de comparaison avec d'autres unités fribourgeoises et suisses.

Information

Avec ce document, le Service des forêts et de la faune informe de manière générale sur les démarches en cours dans le canton. Les entreprises dont l'intérêt pour le CEforestier est déjà bien marqué peuvent demander des informations individuelles.

Coordination cantonale entre les intervenants

Le Service des forêts et de la faune veille à coordonner l'activité des différents intervenants dans le canton de Fribourg : Office fédéral de l'environnement, Economie forestière Suisse, Service des forêts et de la faune, bureau Philipona & Brügger, unités de gestion forestière.

Proposition d'une solution standardisée pour le canton de Fribourg

Une solution standardisée est proposée aux unités de gestion forestière dans le canton de Fribourg. Voir le schéma en annexe. Elle consiste à utiliser différents outils informatiques permettant une saisie unique des données nécessaires à la comptabilité de l'entreprise : saisie des heures de travail avec « ForstAdmin », saisie des pièces comptables avec « WinWare » et interface avec le « CEforestier ». Cette solution est modulable selon les choix de l'entreprise et les outils informatiques qu'elle utilise déjà (en particulier pour la saisie des heures de travail et pour la comptabilité financière). L'achat du CEforestier n'est pas obligatoire, car il est possible de faire appel à un bureau spécialisé équipé de ce programme.

Un plan comptable standard est proposé pour le CEforestier. Chaque entreprise devra l'adapter à ses spécificités. Les tâches d'autorité du forestier de triage, payées par l'Etat, sont intégrées dans le plan comptable standard.

Encadrement technique par un bureau spécialisé

L'encadrement technique général du CEforestier dans le canton de Fribourg est assuré par le Bureau Philipona & Brügger, mandaté par le Service des forêts et de la faune. Pour l'encadrement individuel d'une entreprise utilisatrice du CEforestier, deux possibilités sont ouvertes actuellement :

- Les entreprises participant au REP sont encadrées par l'EFS.
- Pour les entreprises ne participant pas au REP, l'encadrement est assuré par le Bureau Philipona & Brügger. Le montant annuel que l'entreprise paiera au bureau dépendra principalement de la complexité de l'entreprise et du degré de saisie des données par l'entreprise. Il devrait varier entre 500.- et 3'500.- francs par an. Vous pouvez demander une offre au bureau Philipona & Brügger (courriel : joseph.bruegger@geoforest.ch, tel : 026 419 24 45). Selon ses disponibilités, l'EFS pourrait également assurer l'encadrement de certaines entreprises ne participant pas au REP.

Système de suivi de l'évolution économique des corporations de triage

Le Service des forêts et de la faune réalise un suivi de l'évolution économique des corporations de triage du canton de Fribourg. Les résultats annuels du CEforestier fournissent une part importante des données nécessaires. Les corporations participant au suivi de l'évolution économique devraient utiliser le CEforestier.

Schéma « Gestion financière des corporations de triage », avec coût d'achat (indicatif) des logiciels pour la solution standardisée.

Gestion financière des corporations de triage

